

APF|POOL

DESIGN

La signature du sur-mesure



COUVERTURE À BARRES

Modèle Advance



NOTICE DE MONTAGE

CONDITIONS
D'UTILISATION,
D'ENTRETIEN,
DE MAINTENANCE
ET DE GARANTIE



*À lire attentivement et à conserver
pour une consultation ultérieure*

apf-pooldesign.com



03	CHRONOLOGIE DES OPÉRATIONS	
	Colisage.....	3
	Installation de la couverture sur le bassin.....	3
04	FIXATION DE LA COUVERTURE	
	Côté stockage.....	4
	Côté opposé.....	4
	Sur les longueurs.....	5
05	CONSEILS D'INSTALLATION	
06	UTILISATION DE LA COUVERTURE	
06	CONSEILS D'UTILISATION	
	Entretien à la charge du propriétaire de la piscine.....	7
	Maintenance.....	7
08	CONSEILS DE SÉCURITÉ	
09	CONDITIONS DE GARANTIE	
	Conditions d'utilisation et de garantie.....	9
	Modalités d'application de la garantie.....	9
10	RECYCLAGE	

► Colisage



■ Une couverture



■ Une ou deux manivelles manuelles d'enroulement



■ Sangles de tension avec cliquet Inox et passant Inox "S" réglable latéralement côté enroulement



■ Piton douille Inox Alu



■ Deux personnes



■ Une perceuse à percussion



■ Un foret béton de 12 mm



■ Un marteau



■ Des lunettes de protection et des gants

Dans votre colis se trouve :

- Une couverture enroulée Advance
- Une ou deux manivelles manuelles selon la dimension de votre piscine
- Un sac contenant les accessoires nécessaires au montage de la couverture

Sont nécessaires pour le montage de votre Advance :

- 2 Personnes, 1 perceuse à percussion, 1 foret béton de 12 mm, 1 marteau, des lunettes de protection et des gants
- Le poids approximatif de votre couverture est indiqué sur la liste de colisage jointe au sac contenant les accessoires

► Installation de la couverture sur le bassin

- Poser la couverture enroulée sur une des largeurs du bassin côté stockage.
- Dérouler la couverture au moyen de la sangle de rappel.



La couverture doit être obligatoirement centrée sur le bassin.

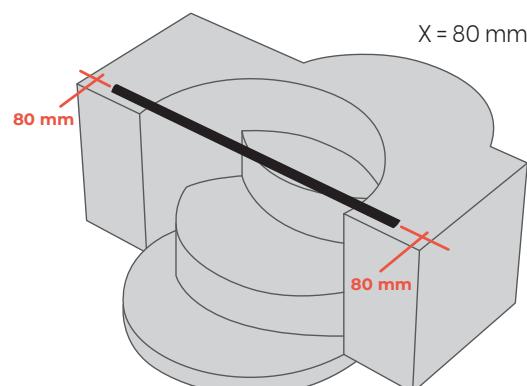
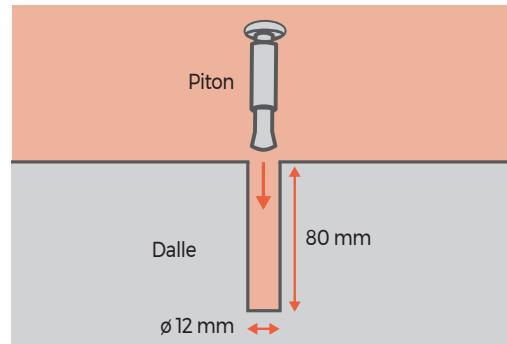


Schéma de placement du profil de remplacement des margelles

Dans le cas d'un escalier sur la longueur, alors on a un profil de remplacement margelles. Un appui minimum de 20 cm sur les margelles est impératif et ce sur l'intégralité du pourtour du bassin. Dans le cas d'une piscine munie d'un escalier sur la longueur, disposer préalablement le profil de remplacement de margelles selon schéma ci-dessus.

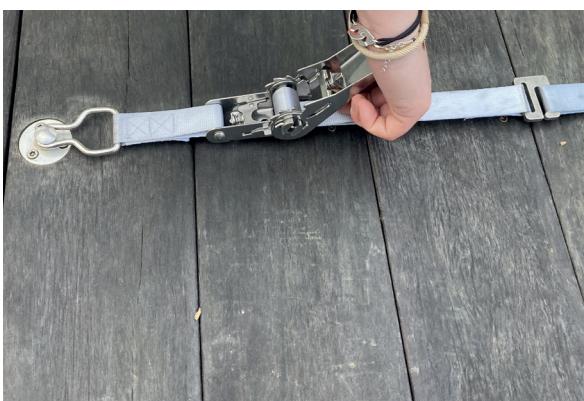
► Côté stockage

- Percer le dallage en commençant côté stockage ($\varnothing 12$ mm, profondeur 80 mm).
- Se positionner impérativement en face des sangles à environ 180 mm de la couverture (il est possible, si nécessaire, de modifier le positionnement des sangles sur le tube d'extrémité en dévissant et revisant après réglage l'insert se trouvant dans la gorge du tube au moyen d'une clé Allen 6 pans de 2,5).
- Poser les pitons douille inox alu à l'aide d'un marteau, soulever à la main les pitons des douilles et y accrocher les anneaux de fixation des sangles.



► Côté opposé

- Se positionner à l'autre bout de la piscine, face au côté déjà fixé.
- Répéter les opérations précédentes pour la fixation des sangles de tension en se positionnant en face des sangles à environ 550 mm de la couverture (il est possible, si nécessaire, de modifier le positionnement des sangles sur le ou les tubes d'extrémité en cas d'escalier en dévissant et revisant après réglage l'insert se trouvant dans la gorge du tube au moyen d'une clé Allen 6 pans de 2,5).
- Poser les pitons douille inox alu comme indiqué précédemment.
- Accrocher aux pitons les anneaux de fixation des sangles munies de cliquets.
- Insérer les sangles de tension munies des passants inox S dans les cliquets et cliquer environ 5 fois.
- Enfiler les boucles des sangles de tension attenantes à la couverture dans les passants inox S.
- Procéder à la tension de la couverture en tirant sur les sangles au moyen des cliquets de façon symétrique, en prenant garde de répartir la tension, afin de permettre une mise en place optimale et d'éviter notamment toute détérioration de votre couverture (Voir photos ci-dessous).



Nota bene : dans le cas de pitons douille présentant un léger jeu dans le dallage suite à un défaut de perçage, il est possible d'ovaliser la douille au moyen d'un marteau afin d'améliorer la tenue de celui-ci.

TRÈS IMPORTANT

La couverture à barres Advance ne peut assurer l'usage auquel elle est destinée qu'à la condition que l'ensemble des pitons douille Inox Alu soit installé et ancré sur un support suffisamment résistant, par exemple une dalle en béton, dosée à 350 kg/m³, d'au moins 10 cm d'épaisseur ou des plots béton de dimensions minimum 25 x 25 x 25 cm.

FIXATION DE LA COUVERTURE

► Sur les longueurs

POUR LES COUVERTURES RECTANGULAIRES (avec ou sans escalier) : voir photos ci-dessous

Mettre en tension les deux sangles placées dans les ourlets aux deux extrémités des longueurs de la couverture. Pour la mise en place des pitons douille inox alu et moyens de tension, se référer au paragraphe précédent : fixation de la couverture côté stockage et côté opposé.



Côté Stockage



Côté Enroulement

CONSEILS D'INSTALLATION

POUR SÉCURISER VOTRE ENTOURAGE, IL EST IMPÉRATIF DE RESPECTER LES ÉLÉMENTS SUIVANTS

- La couverture doit être obligatoirement centrée sur le bassin. Un appui minimum de 20 cm sur les margelles est impératif et ce sur l'intégralité du pourtour du bassin.
- Les pitons douille alu doivent être fixés en extérieur bassin, sur un dallage définitif et résistant.
- La tension de la couverture doit être réalisée au moyen des sangles équipées de cliquets.
- Les sangles munies de cliquets (piscines de formes libres) situées entre les barres aluminium doivent être impérativement fixées sur le dallage, permettant une tension parfaite de la couverture et un plaquage de celle-ci sur la margelle sur tout le périmètre, évitant ainsi tout soulèvement ou déplacement.
- Dans le cas d'un escalier sur la longueur, placer le profil de remplacement de margelles dans le prolongement de celle-ci.
- Tendre ensuite la partie escalier en utilisant les sangles et les cliquets.
- Toute tension doit être effectuée de façon symétrique et répartie, afin de permettre une mise en place optimale, et d'éviter notamment toute détérioration de votre couverture.
- **Ne convient pas pour les piscines à débordement.**

► Enroulement

- Détendre toutes les sangles de tension en tirant sur la languette à ressort tout en basculant la gachette des cliquets à 180° et en les ouvrant sur la largeur de la couverture côté enroulement. Démonter l'ensemble des demi-lunes cliquets et passants inox S pour éviter qu'ils ne s'enroulent avec la couverture et ne détériorent celle-ci.
- Dans le cas d'un escalier sur la longueur, rabattre la partie escalier sur la couverture et mettre en place le grand manchon du tube d'enroulement côté escalier.
- Étendre la sangle de rappel dans l'axe de la longueur de la couverture.
- Connecter l'embase de la manivelle sur l'embout carré de l'axe d'enroulement.
- Enrouler la couverture au moyen de la manivelle (ou des deux manivelles pour tout bassin de dimension supérieur ou égal à 10 m x 5 m).
- Ranger la ou les manivelles hors de portée des enfants.

► Déroulement

- Tirer sur la sangle de rappel en se positionnant du côté opposé au stockage de la couverture. La dérouler entièrement.
- Enfiler les sangles de tension attenantes à la couverture dans les passants inox S, procéder à la tension de la couverture en tirant sur les sangles au moyen des cliquets.
- Toute tension doit être effectuée de façon symétrique et répartie afin de permettre une mise en place optimale et d'éviter notamment toute détérioration de votre couverture.
- Fixer l'ensemble des sangles placées dans les ourlets aux deux extrémités de la couverture ou entre les tubes selon les photos B ou C de la page précédente, selon qu'il s'agisse d'une forme rectangulaire ou libre.
- Dans le cas d'une piscine munie d'un escalier sur la longueur, disposer préalablement le profil de remplacement de margelle selon schéma (cf schéma Installation).

AVERTISSEMENT Toujours garder la vue sur le bassin lors de l'ouverture et la fermeture de la couverture.

- À chaque fermeture de la couverture, la tension de celle-ci doit être réalisée au moyen des sangles équipées de cliquets. Toute tension doit être effectuée de façon symétrique et répartie afin de permettre une mise en place optimale et d'éviter notamment toute détérioration de votre couverture.
- Apporter un soin tout particulier à la vérification des renforts plastiques "protège margelles" fixés sous les tubes.
- Pour des questions de sécurité et de pérennité de la couverture, il faut veiller à ce que le niveau d'eau dans le bassin soit toujours à hauteur d'utilisation (2/3 du haut des skimmers environ), afin de soulager la couverture et diminuer ainsi la flexion des profilés aluminium en cas de surcharge, été comme hiver, ceci participant à "l'aspect sécurisant" de la couverture.
- En aucun cas, le niveau d'eau ne doit dépasser la partie supérieure des skimmers et ne doit descendre en dessous d'un niveau de 25 cm par rapport au dessus de la margelle.
- En hiver, prendre toutes les dispositions pour éviter que l'eau ne déborde (prévoir un trop plein) ou le gel des tuyauteries ou pièces à sceller (prévoir bouchons, gizzmos et flotteurs d'hivernage afin d'éviter toute détérioration de la piscine).
- En période de forte précipitation, retirer les impuretés déposées sur les cavités d'évacuation des eaux pluviales, afin d'éviter la formation de poches d'eau.

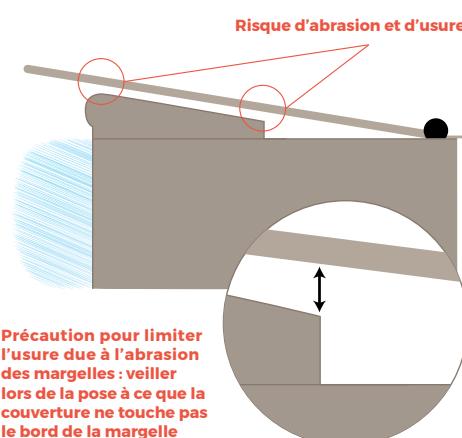
• Au dessus de 20 cm de neige, déneiger immédiatement la couverture.

Le non respect de l'une ou plusieurs dispositions des conseils d'utilisation précités annule toute garantie, tant au niveau de la sécurité offerte par la couverture que de la garantie sur le produit lui-même.

Retirer totalement la couverture avant la baignade. Il est interdit de marcher ou de s'allonger sur la couverture et de nager dessous.

La garantie des couvertures concerne la qualité des matériaux utilisés pour leur fabrication ainsi que l'assemblage et ne saurait s'étendre à des dommages causés par un défaut de pose, par la malveillance, par un mauvais entretien ou par une usure due à l'abrasion des margelles. Pour limiter ce dernier phénomène, nous vous conseillons d'observer les recommandations suivantes :

- Vérifier l'ancrage et la tension de votre couverture durant l'hiver
- Si la piscine est exposée aux vents, poser sur la couverture des boudins d'eau du côté des vents dominants. Ils pliqueront la couverture sur les margelles, limiteront les battements et claquements dus aux vents.



► Entretien à la charge du client propriétaire de la piscine

- Le nettoyage de votre couverture Securit Pool Advance doit être réalisé au minimum 4 fois par an à l'aide d'un produit nettoyant doux, non abrasif, non moussant et surtout exempt de solvant. Enlever la couverture du bassin pour réaliser ce nettoyage. Les éponges abrasives sont interdites.
Pour l'entretien courant, utiliser simplement un jet d'eau.
- Veiller périodiquement et au minimum une fois par trimestre au parfait assemblage et état de la couverture. L'ensemble des sangles de tension, les cliquets, les pitons douille inox alu ainsi que les renforts plastiques protège margelle et notamment leur fixation sur les tubes aluminium doivent faire l'objet d'un contrôle régulier avec un changement immédiat en cas d'usure ou de détérioration visible de l'une de ces pièces.
- Ce contrôle est également nécessaire immédiatement après toute surcharge de neige supérieure à 20 cm, à des vents supérieurs à 90 km / h et à tout élément extérieur exceptionnel et / ou ayant pu détériorer certains constituants de la couverture.
- Contrôler également, en ce cas, que la membrane PVC ainsi que les soudures de l'assemblage soient exempts de toute déchirure, usure ou coupure.

► Maintenance

- Les pièces de rechange doivent être d'origine, c'est à dire fournies par notre société. La garantie cessera immédiatement si la couverture devait être modifiée en dehors de nos ateliers et/ou avec des pièces de rechange d'une autre origine.
- Pour toute information concernant le service après vente, vous pouvez vous adresser au professionnel piscinier qui vous a vendu la couverture.

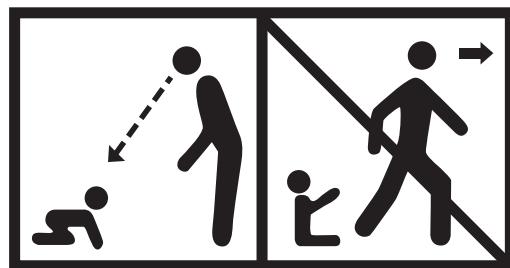
Contactez notre service consommateur :

0 891 690 140 Service 0,50 € / min
+ prix appel

AVERTISSEMENT

La piscine peut constituer un danger grave pour vos enfants. Une noyade est très vite arrivée. Des enfants à proximité d'une piscine réclament votre constante vigilance et votre surveillance active, même s'ils savent nager.

La présence physique d'un adulte responsable est indispensable lorsque le bassin est ouvert.
Apposez le pictogramme ci-dessous soulignant le devoir des adultes de surveiller les jeunes enfants.



- Apprenez les gestes qui sauvent.
- Mémorisez et affichez près de la piscine les numéros des premiers secours :
 - Pompiers : 18 pour la France ou le 112 depuis un téléphone mobile,
 - SAMU : 15 pour la France,
 - Centre antipoison : +33 (0)1 40 05 48 48 pour la France.

TRÈS IMPORTANT

- Attention : bien qu'étant désormais en possession d'une couverture Advance destinée à sécuriser votre piscine, les facteurs de risque ne peuvent jamais être totalement supprimés
- Cette couverture ne se substitue pas au bon sens ni à la responsabilité individuelle. Elle n'a pas pour but non plus de se substituer à la vigilance des parents et/ou des adultes responsables qui demeure le facteur essentiel pour la protection des jeunes enfants. Un enfant se noie en moins de 3 minutes
- Avertissement : "Attention la sécurité n'est assurée qu'avec une couverture fermée, verrouillée et correctement installée conformément aux instructions du fabricant"
- La couverture doit être systématiquement installée en cas d'absence même momentanée du domicile
- Contrôler l'absence de baigneur ou de corps étrangers dans le bassin avant et pendant la manœuvre
- Ranger les outils nécessaires pour actionner les couvertures hors de portée des enfants
- La mise en œuvre du mécanisme ne doit être entreprise que par un adulte responsable
- Il est strictement interdit de monter, marcher ou de sauter sur une couverture de sécurité
- Prendre toutes les mesures afin d'empêcher l'accès du bassin aux jeunes enfants et ce, jusqu'à la réparation de la couverture ou lors d'un constat de dysfonctionnement empêchant la fermeture et la sécurisation du bassin ou en cas d'indisponibilité temporaire de l'équipement ou du bassin
- Respecter les hauteurs d'eau définies par le fabricant

La couverture de piscine toutes saisons à barres Advance bénéficie d'une garantie de 3 ans pleins en utilisation normale sur les profilés aluminium, la membrane, les pitons douille Inox Alu, les sangles, les cliquets ainsi que les anneaux de fixation.

Les pièces mécaniques (manivelles, renforts plastiques protégeant margelles et bouchons de tubes) sont garanties 1 an.
Les manivelles motorisées (Easy Pro 1, iScoot 700 et iScoot 780R) livrées en option sont garanties 1 an dans des conditions normales d'utilisation, y compris le chargeur et la batterie.
Les batteries de l'Easy Pro 1, iScoot 700 et iScoot 780R doivent être entreposées l'hiver dans un local hors gel pour bénéficier de la garantie.

La garantie prend effet à partir du jour d'expédition de la couverture de nos établissements.

► Conditions d'utilisation et de garantie

La couverture de piscine toutes saisons à barres Advance doit être installée selon notre notice de montage, et utilisée suivant les us et coutumes de la profession, en conformité avec les normes de sécurité en vigueur.

Tout recours en garantie sera notamment exclu en cas de :

- Notice de montage non respectée, défaut de pose entraînant une détérioration de la couverture
- Usures dues à des frottements sur les margelles, notamment abrasives, rugueuses ou bombées
- Surcharge de neige supérieure à 20 cm (se reporter à notre notice de montage paragraphe conseils d'utilisation)
- Vents supérieurs à 90 km/h
- Grêle, foudre, tempête
- Non respect du maintien du niveau d'eau "haut"
- Mauvaise utilisation de la couverture entraînant une détérioration de celle-ci (se reporter à notre notice de montage paragraphe conseils d'utilisation)
- Usure normale des composants de la couverture
- Détériorations dues au transport, à la malveillance, à un mauvais entretien et notamment à des nettoyages avec des produits non appropriés (se reporter à notre notice de montage paragraphe entretien).

► Très important

Toute couverture qui n'aurait pas été strictement installée et fixée conformément à notre notice de montage ne pourra faire l'objet d'aucune prise en garantie. Les interventions au titre de la garantie ne sauraient avoir pour effets de prolonger la durée de celle-ci.

► Modalités d'application de la garantie

Toute réclamation devra être effectuée en lettre recommandée avec accusé de réception, la couverture étant tenue à notre disposition pour expertise.

Aucun retour de couverture ne sera admis sauf accord préalable écrit de notre part. En cas de retour, les indications suivantes devront impérativement figurer sur l'emballage :

- Nom et adresse de l'expéditeur
- Nom et adresse de l'utilisateur
- N° de notre bulletin de livraison
- Type de couverture
- Dimensions de la couverture et coloris
- Les causes du retour

La garantie se limite au seul remplacement des pièces reconnues défectueuses par notre société sans qu'aucune indemnité ou dommages et intérêts ne puissent être réclamés pour des dégâts matériels ou corporels causés.

La garantie cesse immédiatement si la couverture a été modifiée en dehors de nos ateliers ou avec des pièces de rechange non d'origine.

Afin de préserver notre environnement et notre santé, l'élimination en fin de vie des appareils électriques et électroniques doit se faire selon des règles bien précises et nécessite l'implication de chacun, qu'il soit fournisseur ou utilisateur.

Le symbole indiqué ici signifie que l'appareil est classé comme un équipement électrique ou électronique et qu'il ne doit pas être mis au rebut avec d'autres déchets ménagers ou commerciaux en fin de vie. La directive DEEE 2012/19/EU (directive relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques) a été instaurée pour recycler les appareils à l'aide des techniques de récupération et de recyclage les plus performantes, afin de minimiser les effets sur l'environnement, traiter les substances dangereuses et éviter les décharges de plus en plus nombreuses.



► **Consignes de mise au rebut de l'appareil pour les utilisateurs privés**

Lorsque vous n'utilisez plus l'appareil, mettez-le au rebut en respectant les processus de recyclage locaux. Pour de plus amples informations, contactez les autorités locales ou le revendeur de l'appareil.

► **Consignes de mise au rebut de l'appareil pour les utilisateurs professionnels**

Les utilisateurs professionnels doivent contacter leurs fournisseurs, vérifier les conditions générales du contrat d'achat et s'assurer que cet appareil n'est pas mélangé à d'autres déchets commerciaux lors de sa mise au rebut.

NOTES...

APF|POOL
DESIGN



APF|POOL
D E S I G N

55, rue Léo Lagrange | Z.I. La Lombardière
07100 ANNONAY | Tél. +33 (0)4 75 32 41 00

apf-pooldesign.com